



LA MÉDIATION DU CRÉDIT AU SERVICE DES TERRITOIRES

FRÉDÉRIC VISNOVSKY
MÉDIATEUR NATIONAL DU CRÉDIT
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

AJACCIO, LE 6 NOVEMBRE 2019

1. La médiation du crédit : un dispositif créé au moment de la crise de 2008
2. La médiation du crédit : 2008 – 2018
3. Une conjoncture plus favorable et un accès plus aisé au crédit bancaire
4. L' accès au crédit n'est pas le problème principal
5. Toujours cinq bonnes raisons de saisir la médiation
6. Les faits marquants de 2018
7. L'importance des tiers de confiance
8. L'accompagnement des entreprises doit s'intensifier



1 – LA MÉDIATION DU CRÉDIT : UN DISPOSITIF CRÉÉ AU MOMENT DE LA CRISE DE 2008

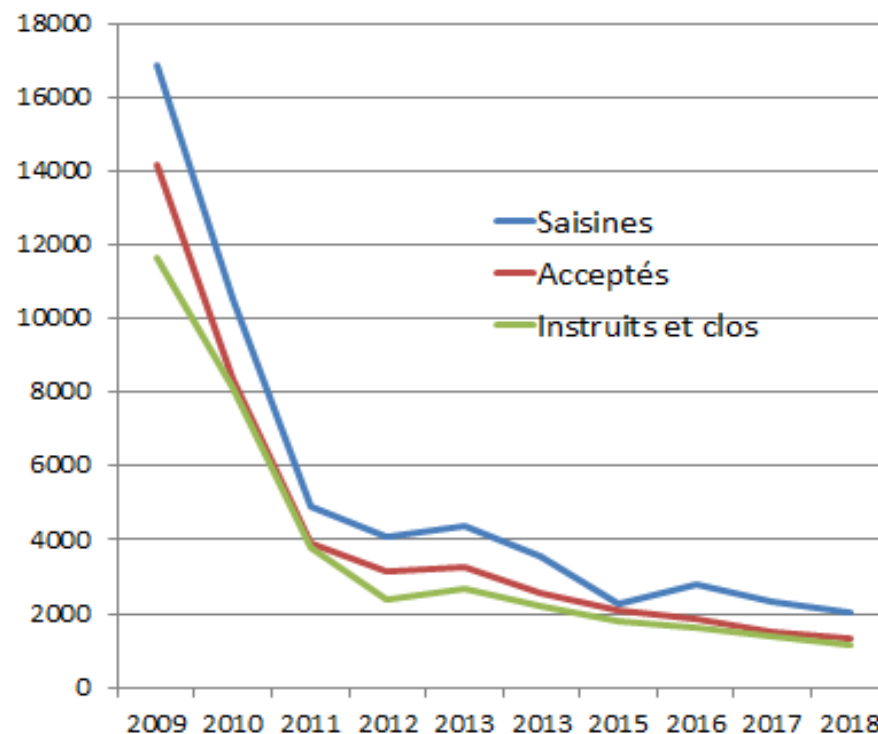
- **Une mission identique depuis la création : ne laisser aucune entreprise seule face à ses problèmes de trésorerie ou de financement**
 - Examiner la situation financière de chaque entreprise éligible
 - Rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées
- **Un dispositif opérationnel dans tous les départements** : les médiateurs sont les directeurs départementaux de la Banque de France et les directeurs d'agences des instituts d'outre mer
- **Un principe directeur** : la Médiation du crédit est ouverte aux entreprises dès lors que leurs établissements financiers refusent un financement lié à une activité professionnelle ou qui rencontrent des difficultés d'assurance crédit ou de fonds propres

2 - LA MÉDIATION DU CRÉDIT : 2008 – 2018 (1/2)

10 ans

- Ne laisser aucune entreprise face à ses difficultés
- Un dispositif de proximité : les médiateurs territoriaux de la Banque de France et des Instituts d'Outre-Mer
- Des engagements des établissements financiers dans un accord de place

Une baisse continue des dossiers



2 - LA MÉDIATION DU CRÉDIT : 2008 – 2018 (2/2)

Le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a ainsi contribué depuis son lancement à :

Conforter

23 227

entreprises

débloquer

6,8 milliards

d'encours de crédits

préserver

414 140

emplois

43 029

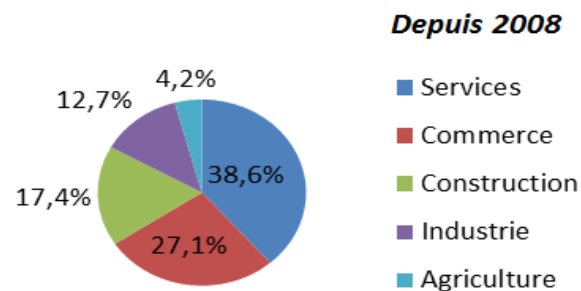
dossiers ont été acceptés
en médiation

37 655

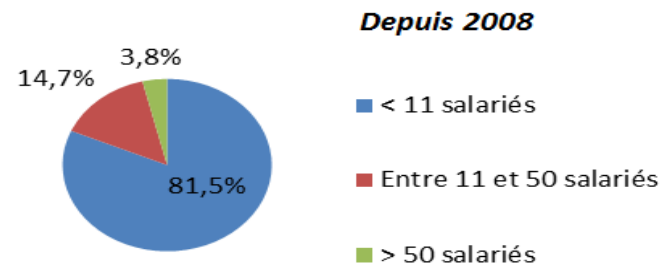
dossiers instruits et clos
dans près de deux cas sur
trois avec succès, soit

61,7 %

Typologie des entreprises par secteur



Typologie des entreprises par taille





3 – UNE CONJONCTURE PLUS FAVORABLE ET UN ACCÈS PLUS AISÉ AU CRÉDIT BANCAIRE (1/2)

1 – Une amélioration de la situation des PME

- Le taux de marge qui avait progressé post crise, baisse légèrement en 2018
- La rentabilité économique qui se redressait lentement marque toutefois un repli en 2018
- Une progression du taux d'autofinancement
- Une trésorerie en amélioration
- Un besoin en fonds de roulement d'exploitation stable, reflet de la stabilité des délais de paiement



3 – UNE CONJONCTURE PLUS FAVORABLE ET UN ACCÈS PLUS AISÉ AU CRÉDIT BANCAIRE (2/2)

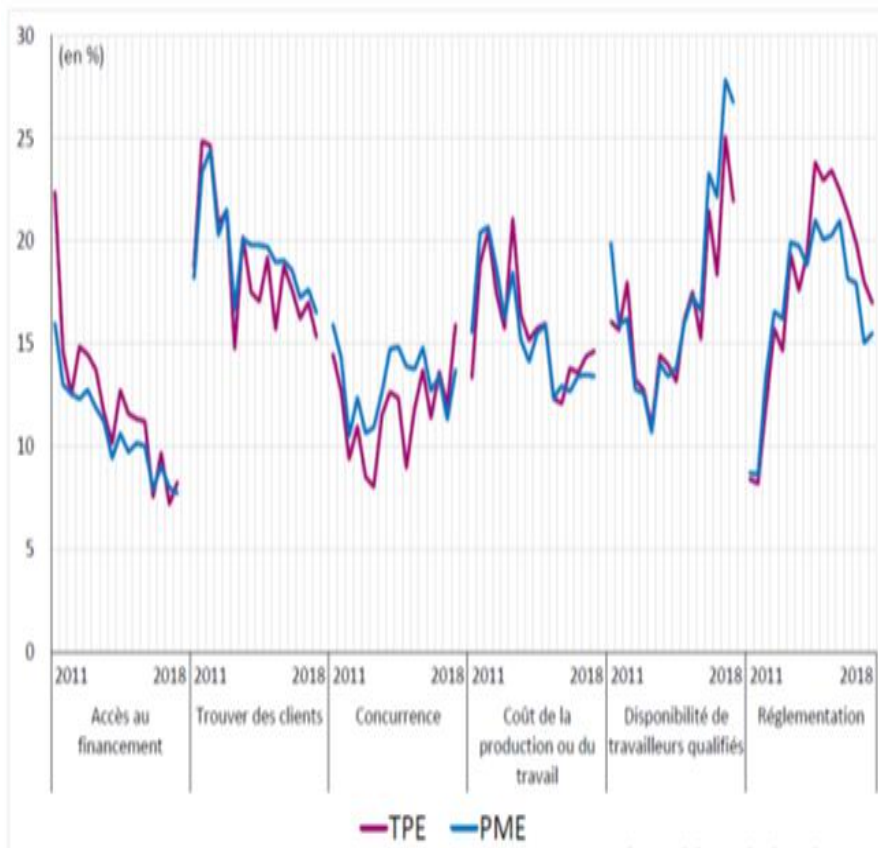
2 - Un accès au crédit bancaire plus facile

- Une forte dynamique du crédit
- Une croissance du crédit qui a bénéficié à l'ensemble des secteurs économiques
- Un financement qui se fait sur toute l'échelle de cotation FIBEN de la Banque de France
- Une demande de crédit globalement satisfaite, y compris pour des lignes, pas forcément tirées
- Un coût du crédit en baisse et plus bas qu'en Europe

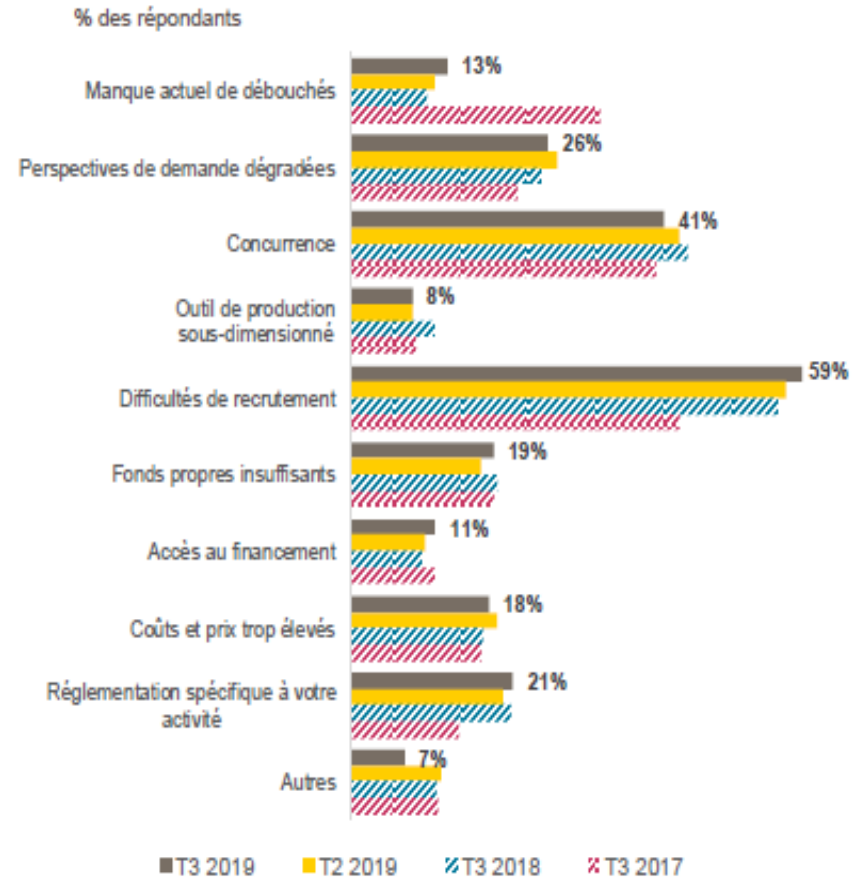
4 – L'ACCÈS AU CRÉDIT N'EST PAS LE PROBLÈME PRINCIPAL

Les difficultés de recrutement constituent la préoccupation majeure

Principal problème rencontré par les PME et TPE en France



Source : Enquête BCE



Base : Ensemble des répondants

Source : Bpifrance Le Lab / Rexecode

5 - TOUJOURS CINQ BONNES RAISONS DE SAISIR LA MÉDIATION

La Médiation du crédit
aux entreprises
permet ●●●

1

de **ne pas rester seul**
face à ses difficultés

2

de **ne pas attendre**
d'être en situation
d'urgence

5

de bénéficier
d'une **procédure**
gratuite,
simple et rapide

3

de **trouver**
des solutions
adaptées
à ses problèmes
de trésorerie
ou de financement

4

de **rencontrer des interlocuteurs**
de proximité au service
des entreprises en difficulté

Médiation du crédit
aux entreprises

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME



6 – LES FAITS MARQUANTS DE 2018

1. Un accord de place renouvelé jusqu'à fin 2020
 - Les banques restent engagées
2. Un adossement de la médiation nationale à la Banque de France
 - Simplifier Optimiser
3. Un élargissement de la médiation aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire
 - Conforter notre tissu économique



7 – L'IMPORTANCE DES TIERS DE CONFIANCE

Un financement bancaire plus facile, moins de dossiers de médiation, alors à quoi servent les Tiers de confiance de la médiation ? « **puisque je ne suis pas saisi c'est que le dispositif ne sert à rien ou n'existe plus** »

Les TCM ont et doivent conserver un rôle essentiel dans le dispositif en accompagnant les dirigeants vers le dispositif de la Médiation du crédit :

- l'aiguiller et confirmer, ou non, au dirigeant que sa problématique relève de la Médiation ;
- l'aider si besoin dans le montage et la transmission de son dossier de saisine ;
- éventuellement suivre, de près ou de loin, la discussion conduite lors de la médiation).

Ce qui est essentiel avant tout, c'est que les TCM soient des relais et des vecteurs de communication et de promotion de la médiation.

8 – L' ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DOIT S'INTENSIFIER

Une action cœur pour la Banque de France



Entrepreneurs,

vous avez des questions ?

- Création
- Financement
- Gestion
- Développement
- Prévention et traitement des difficultés
- Transmission

Un service personnalisé dédié aux porteurs de projet et dirigeants de TPE/PME

Entrepreneurs de TPE/PME de tous secteurs,

vous avez des difficultés avec votre banque, avec votre assurance-crédit ?

- Une dénonciation de votre découvert
- Un refus de crédit bancaire ou une absence de réponse
- Une décote par un assureur-crédit

Un médiateur du crédit au plus près du terrain pour vous apporter des solutions concrètes

Entrepreneurs,

vous souhaitez mieux comprendre les sujets financiers ?

- Comptes de mon entreprise
- Investissement
- Banque
- Financement
- Trésorerie
- Assurance
- Couverture sociale

Pour vous apporter des réponses concrètes, un portail national spécialement créé pour vous : www.mesquestionsdentrepreneur.fr
En région, des actions adaptées à vos besoins et un jeu # Aventure Entrepreneur pour une mise en situation